

**Reconnue en Suisse depuis 1966, la physiothérapie est une discipline paramédicale aux larges possibilités qui s'adresse à des personnes de tout âge, depuis la naissance jusqu'à la fin de vie, dans de nombreux domaines des pathologies humaines. "La physiothérapie s'attache en particulier à identifier et à optimiser la possibilité de mouvement dans le cadre de la promotion de la santé, de la prévention et de la réadaptation." (conférence mondiale de la physiothérapie WCPT 1999)**

**Spécialiste du mouvement et de la mobilité, le physiothérapeute est concerné par des questions de santé, de maladie, d'accident et de prévention.**

La physiothérapie est une profession manuelle et technique centrée sur le corps où la relation et les contacts humains prennent une place importante. Elle allie traitement et enseignement.

**La physiothérapie intervient dans un but thérapeutique, éducatif, rééducatif et préventif.**

La physiothérapie est constituée d'un ensemble de méthodes thérapeutiques qui ont pour objectif principal le maintien ou la restauration des capacités fonctionnelles, de mobilité gestuelle, d'adaptation à l'effort, d'indépendance dans les activités de la vie quotidienne... Elle participe au maintien ou à la réintégration du patient dans son environnement social.

La physiothérapie est particulièrement importante quand le mouvement et / ou la fonction sont menacés par les traumatismes, les maladies ou les processus de vieillissement.

**Le physiothérapeute adresse soins et conseils à des patients présentant des déficiences ou des handicaps en cas de :**

- maladies rhumatismales: arthrose, arthrite, maux de dos, tendinites, douleurs articulaires...
- traumatismes : fracture, entorse, luxation, claquage...
- troubles neurologiques : paralysie, hémiplegie, paraplégie, Parkinson, sclérose en plaque, infirmité motrice cérébrale, troubles du développement psychomoteur de l'enfant...
- troubles de la posture : scoliose, hyper-cyphose, hyper-lordose...
- affections cardio-respiratoires : bronchite chronique, asthme, bronchiolite de l'enfant, suites d'infarctus, suites d'intervention chirurgicale...
- affections vasculaires : veineuse, artérielle, lymphatique
- troubles uro gynécologiques : incontinence urinaire et fécale
- affections liées au vieillissement
- troubles psychiques...

Le physiothérapeute intervient aussi dans l'éducation à la santé et la prévention des maladies ou des troubles qu'il aurait à traiter: affections ostéo-articulaires des membres et de la colonne vertébrale, prophylaxie des insuffisances d'adaptation à l'effort, troubles de la posture, ostéoporose...

Par un examen détaillé le physiothérapeute analyse les problèmes fonctionnels du patient et réalise un bilan basé sur un interrogatoire et des examens cliniques spécifiques conduisant à un diagnostic physiothérapeutique, aboutissement d'un processus de raisonnement clinique. Associé au diagnostic médical celui-ci permet la mise au point d'un programme de traitement en accord avec le patient.

Ainsi par une évaluation spécifique le physiothérapeute peut proposer, argumenter et réaliser les traitements nécessaires et adaptés aux besoins du patient. Il dispose pour cela de moyens très variés qui font appel à des techniques facilitant la prise de conscience corporelle et les mouvements, diminuant la douleur, améliorant le fonctionnement des divers systèmes du corps humain ( locomoteur, cardio-respiratoire, circulatoire, urinaire,...)

Le physiothérapeute exerce son activité en collaboration avec le médecin et l'ensemble des autres professionnels de la Santé dans un esprit de collaboration réciproque. Pour une efficacité optimale de la prise en charge du patient, la collaboration de celui-ci est indispensable, il doit être partie prenante de son traitement.

Dans le domaine de la recherche le physiothérapeute contribue au développement des connaissances professionnelles sur des bases scientifiques.

**Lieux d'intervention du physiothérapeute:**

- hôpitaux
- cliniques
- établissements médicaux sociaux
- cabinets privés
- domicile du patient
- lieux de cure
- centres de rééducation
- fitness
- centres de prévention et de promotion de la santé
- centres sportifs
- ...